

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale)	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort
A Paris, chez M. E. AUDBOURG et C^o, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

Élection législative du 18 décembre

CANDIDAT

COMITÉ ÉLECTORAL

DES
Républicains radicaux socialistes
de la 3^e Circonscription

Élu en Réunion publique

ALPHONSE HUMBERT

A nos Lecteurs

Le Réveil Lyonnais ne recule devant aucun sacrifice, lorsqu'il s'agit de satisfaire ses lecteurs, nous venons, pour traiter les questions financières et économiques, de nous assurer le concours d'un écrivain du plus grand talent et d'un mérite reconnu.

Chaque jour, à partir d'aujourd'hui mardi, nous publierons un bulletin financier des mieux informés et une causerie financière qui renseignera nos lecteurs consciencieusement et sans parti pris.

LA CONCILIATION

Ce mot a été prononcé : il nous plaît de l'entendre. Nous sommes, non les vainqueurs, mais les triomphants de la lutte. Notre candidat a la majorité des voix, nous ne nous applaudissons pas du succès ; il était prévu. Mais cette situation nous met à l'aise pour dire aussi : que plus que jamais le terrain de la Conciliation est préparé.

En acceptant la candidature Jourde, le Comité central faisait violence à ses principes ; mais il voulait, disait-il, unir, grouper enfin les républicains de notre faubourg. Cette pensée était louable, malheureusement elle ne pouvait porter de fruits qu'à la condition de n'être pas la pensée d'un comité. Un groupe présente un homme, cet homme, fut-il Jourde, si vaste que soit son programme, si sincères que soient ses déclarations, sera toujours soupçonné de suivre une politique personnelle. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, ce n'est pas un groupe, ce n'est pas un comité qui demande la conciliation, ce sont les électeurs qui ont égaré sur deux noms, des votes n'adoptant qu'un programme, qui réclament la conciliation et qui indiquent aussi comment elle pourrait se faire.

A se déchirer ainsi la démocratie n'a rien à gagner et les hommes ont tout à perdre ; ce sont les personnalités qui nous divisent le plus, nous allons pourtant vers un même but : l'établissement de la République radicale et progressiste ; du moins, si nous en croyons les programmes. C'est grand dommage de se quereller quand on est si près de s'entendre.

Le scrutin de ballottage peut être d'un grand enseignement et ainsi que tous les comités le désirent, une œuvre d'apaisement. Le citoyen Lagrange peut réconcilier le parti radical en se désistant. Il serait politique d'agir ainsi. Le citoyen Lagrange est, dit-on, homme de bon sens ; il a la pratique des affaires ; il est un démocrate sincère et tous ses votes ont été acquis à la République. S'il est ce point républicain, il ne courra pas au devant d'un vote qui serait un échec pour lui et qui ne ferait que montrer à nos ennemis le défaut de notre cuirasse. Puisqu'au second tour, le citoyen Lagrange sera battu, il est de toute logique que dès maintenant il se désiste, laissant la République triompher entière, dans un homme.

S'il plaît au citoyen Lagrange de continuer la politique consciencieuse du citoyen Jourde, il n'a qu'à éviter une

défaite personnelle et à laisser à son concurrent, concurrent ayant son programme, le champ libre au jour du scrutin.

Il n'y a pas deux manières de concilier : M. Lagrange a moins de voix que son adversaire, il fait ce qu'aurait fait Jourde : il s'efface ; les républicains convaincus se serrent les mains, vont aux urnes, et il en sort, non pas le nom d'un homme, mais le programme d'un parti.

Les hommes du comité central disaient : il n'y a pas d'adversaires irréconciliables. Nos amis ouvrent leurs rangs ; ils ne forment pas un groupe fermé : qu'on y vienne. Ils ont affirmé hautement leurs convictions, on sait ce qu'ils veulent. Leur candidat sera député le 18 décembre. Ce n'est pas au citoyen Humbert, qui a la majorité, mais au citoyen Lagrange à préparer le terrain de la conciliation par un désistement.

S'il en était autrement, si après avoir dit que la conciliation était nécessaire on continuait à laisser en présence d'un candidat ayant la majorité un candidat ne l'ayant pas, on ne ferait que tromper les électeurs avec des mots, qui, prononcés de mauvaise foi, sont aussi sonores que vides de sens.

Georges LETELLIER.

DÉPÊCHES DE NUIT

En télégraphique spécial

LA PRESSE PARISIENNE

ET

L'ÉLECTION DE LYON

Paris, 5 décembre.

Extrait de la Justice :
Nous n'avons plus qu'à attendre deux semaines une autre recrue. Alphonse Humbert tient à Lyon la tête du ballottage avec plus de 4,400 voix contre 3,550 à M. Lagrange et 800 à M. Bonnot.

Notre ami a, on le voit, six cents voix d'avance sur le premier de ses concurrents, et balance, à peu de chose près, les deux républicains.

La comparaison des chiffres électoraux avec ceux du mois d'août et de septembre en de part et d'autre quelque peu de parage à aller voter. Tout le monde tiendra cette fois à déposer son bulletin dans l'urne, et la victoire déjà assurée n'en sera que plus éclatante.

Extrait de l'Intransigeant :
A Lyon, notre collaborateur et ami Alphonse Humbert emporte de cinq cents voix sur le candidat du Comité central. Avant la loi Savary, fort exigeante, on le sait, et à juste titre, pour que l'élu soit élu, Humbert est nommé. Il y a ballottage. C'est un succès remis à quinze jours.

Extrait de la Vérité :
La journée d'hier constitue une nouvelle et mémorable consécration de l'impopularité irrémédiable dont est désormais frappée la dictature électorale qui a été si longtemps la plus et le beau temps à Lyon.

La févrie électorale parait avoir échauffé certaines cervelles lyonnaises au point de leur avoir fait perdre la juste notion des choses. Le Progrès, de Lyon, n'a pas craint d'accueillir hier matin dans ses colonnes et de publier sans commentaire une proclamation d'un soi-disant comité radical indépendant ayant pour titre : Danger bonapartiste, et reprochant à la candidature d'Alphonse Humbert d'être défendue par la Vérité, ce qui, d'ailleurs, soit dit entre parenthèses, n'est pas la faute de M. Humbert ; c'est la faute du comité de l'Alliance qui l'a choisi, du comité de l'Alliance dont la Vérité était seule dans la presse parisienne, il y a encore peu de jours, à défendre les candidats.

A quoi donc ont pensé MM. Desroches, Mengin, Jacquier et Chéron ?

De deux choses l'une, en effet : ou ils considèrent M. Portalis comme un bonapartiste et ils n'auraient dû lui prêter leur concours ni pour l'administration ni pour la direction, ni pour la rédaction de Petit Lyonnais, du Peuple Lyonnais et du Grand Lyonnais, ou ils ne croient pas un traitre mot des sottises coloniales propagées contre le directeur de la Vérité par la mente opportuniste, et ils devraient mettre en garde les lecteurs du Progrès contre les insinuations de la proclamation Bonnot, en le faisant suivre des mots : « C'est un mensonge ! »

Extrait du Réveil :
A Lyon, notre victoire est moins complète. Alphonse Humbert a sur son concurrent une majorité respectable, mais un second tour est nécessaire.

Extrait du Radical :
L'élection d'Humbert est assurée au second tour. D'ailleurs, on Lagrange, qui a le même programme qu'Humbert, se désistera en sa faveur, conformément à la discipline républicaine, ou il sera obligé d'avouer que sa candidature radicale n'a d'autre but que de faire le jeu du comité opportuniste, et conséquemment est un leurre, auquel cas il sera honteusement battu.

LES JOURNAUX

Paris, 5 décembre.

Suivant le Siècle, M. Waldeck-Rousseau, ayant appris que de nombreux congréganistes étrangers, expulsés à la suite de l'exécution des décrets, traîneraient en France sous de faux noms, a ordonné des recherches pour faire cesser ce subterfuge ; les congrégations dissoutes, plus ou moins reconstituées, seraient également rappelées au respect des décisions gouvernementales.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

Le Journal des Débats dit qu'il serait déraisonnable de bouleverser notre régime de chemins de fer, au moment où l'association des compagnies avec l'Etat va commencer à être productive pour celui-ci.

L'ÉLECTION DE CORTE

Ajaccio, 5 décembre.

On a les résultats presque complets de l'élection de Corte.

M. Arène est élu par 5,500 voix, contre 2,500 voix données à M. Grousset.

Elections de Conseillers généraux

Marseille (troisième canton). — M. Estier, adjoint au maire de Marseille, 715 voix ; élu.

M. le docteur Sibert, 500 voix.

M. Fally, avoué, 383 voix.

Ces trois candidats sont républicains.

Nantes (troisième arrondissement). — M. Gruget, candidat du Phare de la Loire, 815 voix.

M. Etiennez, candidat du Progrès, 328 voix.

M. Martial, conservateur, 702 voix.

(Ballottage.)

(Quatrième arrondissement). — M. Le Sénéchal, candidat du Phare de la Loire, est élu à une forte majorité contre M. Avenier, conservateur.

Fontainebleau. — M. Régis Manset a obtenu 1,177 voix, élu ; contre M. Bellanger, qui n'a eu que 877 voix.

Abri. — M. Jean-Joseph, républicain, 3,121 voix, élu ; M. Borugade, républicain, a obtenu 2,077 voix, et Jamme, intransigeant, 120 voix.

Bellême. — M. Lillers-Paunier, républicain, 2,932 voix, élu.

Boissy-Saint-Leger. — M. Savary, républicain, 2,302 voix, élu ; M. Périllier, intransigeant, a obtenu 1,306 voix.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 5 décembre.

Les orateurs de la droite du Sénat. En outre de MM. de Broglie et Buffet, qui prendront la parole au Sénat, lors de la discussion des crédits tunisiens, M. Andrieu-Pasquier parlerait sur l'indépendance et M. Bocher sur les finances.

Réunion de la droite du Sénat. Une réunion a été tenue, aujourd'hui, par quelques membres influents de la droite du Sénat.

Il a été décidé que les membres de cette réunion ne voteront pas contre les crédits supplémentaires pour l'expédition de Tunisie ; ils voteront pour ou s'abstiendront. En tout cas, ils devront expliquer leur vote dans la réunion que doit tenir demain le groupe tout entier.

La commission des finances. La majorité de la commission des finances du Sénat entendra mercredi les ministres de la guerre, de la marine et des finances.

Le rapport sur le divorce. Le rapport de M. Naquet sur le divorce ne sera pas distribué avant le mois de janvier.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Avant la Séance

L'affluence est considérable dans les couloirs.

La séance qui sera consacrée à la discussion d'élections est peu intéressante. Les élections d'hier à Paris, Lyon, Corte et Périgueux sont très-commentées.

M. Gambetta n'assiste pas à la séance.

LA SÉANCE

Séance du 5 décembre.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI BRISSON

La séance est ouverte à deux heures.

On vote la prise en considération de la proposition Truelle, sur le taux de l'intérêt de l'argent.

M. Labuze combat les conclusions du bureau tendant à la validation de M. Serph. Il dément la candidature officielle de son concurrent.

Après l'intervention de M. Naquet, pour la validation et la réplique de M. Labuze, l'ensemble est voté par 492 voix contre 463 sur 955 votants.

M. Roselli-Mulet dépose le rapport sur l'élection de M. Codet.

On passe à la discussion de l'élection de M. Pain, à Poitiers.

M. Bardet établit de nombreuses manœuvres électorales.

M. Gémot, rapporteur, défend l'élection, malgré la faible majorité de 100 voix.

M. Bauchet dit que la Chambre a déjà ordonné deux enquêtes ; en présence de la faible majorité de M. Pain, il convient d'ordonner une troisième enquête.

M. Barbalet se rallie à l'élection, qui est votée par 201 voix contre 123 sur 374 votants.

M. Brisson dit qu'il n'y a à Poitiers du jour de l'élection aucun projet d'intimidation électorale.

M. Langlois demande de ne pas s'écarter demain pour permettre à la commission des crédits supplémentaires de déposer son rapport.

M. Lorois dit qu'il est préférable de faire imprimer le rapport et d'en faire la distribution à domicile.

M. Arthur Leroy réclame la mise à l'ordre du jour de jeudi du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires par les nouveaux ministères.

M. Berlet demande pour le même jour le projet de loi relatif au traité de commerce Franco-Italien.

M. le Président dit que les rapports de ces deux projets seront distribués à domicile.

Après deux épreuves douteuses la Chambre décide qu'il y aura séance demain par 250 voix contre 178 sur 428 votants.

Demain réunion dans les bureaux à 2 h. séance à 3 h.

La séance est levée à 5 h.

ORDRE MINISTÉRIEL

Paris, 5 décembre.

Aucun détachement ni aucun individu isolé ne sera plus envoyé de France en Afrique.

Vu les circonstances actuelles, les militaires qui arriveront dans les ports, seront renvoyés dans leurs corps respectifs.

INTÉRIEUR

Paris, 5 décembre.

LE CONSEIL DES ARTS ET MÉTIERS. MM. Floquet et Lockroy sont nommés membres du conseil de perfectionnement des arts et métiers, en remplacement de MM. Pronst et Spuller.

LE GÉNÉRAL DE MIRBEL. Il est à remarquer que le général de Mirbel, dans ses adieux à la 28^e division d'infanterie, n'a pas prononcé une seule fois le nom de la République.

On voit que cet officier n'a point changé.

LE RACHAT DES CHEMINS DE FER. La majorité de la commission de classement des chemins de fer est favorable au rachat et à la construction de lignes à voies étroites.

L'ENSEIGNEMENT DES PUPILLES. Le capitaine Gougard, ministre de la marine, d'accord avec M. Paul Bert, ministre des cultes et de l'instruction publique, a décidé de renvoyer au délégué la direction et l'enseignement des pupilles de la marine.

CIRCULAIRE DE M. BERT. Une circulaire de M. Paul Bert, notifiée aux recteurs d'académie la suppression de la commission chargée de l'examen des livres composant les bibliothèques des lycées et des collèges.

Le soin de désigner les ouvrages qui devront composer les bibliothèques des établissements universitaires sera confié désormais aux professeurs.

LE TRAITÉ FRANCO-AMÉRICAIN. MM. Foucher de Careil, Chotteau et les autres délégués du traité de commerce franco-américain ont été reçus ce matin par le ministre du commerce.

LA PROFESSION DE FOI DE M. DEVÉS. Dans sa profession de foi aux électeurs de Bagnères-de-Bigorre, M. Devés, ministre de l'Agriculture, se déclare partisan de la profession de foi de l'enseignement, de la réduction des charges militaires, du dégrèvement de l'impôt sur l'agriculture et du développement des travaux.

LA CIRCULAIRE SUR L'ALGÈRE. La circulaire du ministre de l'Intérieur sur l'Algérie consacre le principe du gouvernement civil. Rien ne sera changé aux attributions du gouverneur telles qu'elles ont été établies par des décrets antérieurs.

Le ministre invite toutes les autorités à avoir pour le gouverneur civil la même déférence au représentant du pouvoir central.

Les militaires ne doivent pas se constituer comme soustraits à l'influence du gouvernement civil ; ils lui doivent toujours compte de leurs actes.

ÉTRANGER

Autriche

Une manifestation. Pesth, 5 décembre.

Les députés de l'extrême gauche du Reichstag hongrois se sont réunis à Pesth en vue de demander l'ajournement du mouvement de l'armée de la grande plaine.

Le ministre invite toutes les autorités à avoir pour le gouverneur civil la même déférence au représentant du pouvoir central.

Les militaires ne doivent pas se constituer comme soustraits à l'influence du gouvernement civil ; ils lui doivent toujours compte de leurs actes.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

Les journaux radicaux se sont emparés de cet incident pour agiter contre le gouvernement. Le général Hentzy a courageusement décliné la responsabilité de la manifestation, un député radical l'a soutenu.

tivement à la déclaration faite par le gouvernement français, qu'il maintiendrait la protection de l'unité. Il existe en France comme en Italie, ajoute ce journal, une opinion publique dont M. Gambetta ne peut pas se priver.

L'Italie conseille donc à ses compatriotes au nom du bon sens, de la dignité nationale, de s'abstenir de toute espèce de récriminations.

ÉGYPTE

Insulte à la France. Le Caire, 5 décembre.

Le colonel Araby-Bey, auteur du récent pronouciamento, ayant rencontré, ces jours derniers, dans les rues du Caire, le commissaire français, M. de Blières, l'a apostrophé d'une manière outrageante et s'est même, ajoute la dépêche, porté à des voies de fait à son égard.

Une grande surexcitation règne encore au Caire et l'on s'y attend à une nouvelle révolte militaire.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 décembre.

Les rentes sont faibles.

Le 5 0/0 tombe sans raison sérieuse à 115,35.

La 3 0/0 se tient dans les environs de 86,75 et le nouveau est à 86.

La rente italienne, en vue du prochain coupon, a haussé vigoureusement et, après de nombreuses fluctuations, reste à 91,45.

La Banque de France est en hausse, elle fait 6150 ; les primes sont demandées à 6300 (10) et 6500 (5).

Le Crédit foncier à 480 reprend des cours auxquels il a droit par sa bonne situation.

Le Crédit général français ferme à 817,50. Le Crédit lyonnais est demandé à 915. La Banque franco égyptienne, avec grandes recherches, à 910 ; le Mobilier clôture à 1735.

L'Union générale, qui a eu un marché très animé, clôture à 2890.

Nos Chemins ont été vivement enlevés, et on n'hésite pas à coter avec 50 à 60 francs de hausse sur samedi.

Le Lyon est à 1490, le Midi à 1570, le Nord à 2197,50, Orléans à 1375. Les primes sont très demandées avec des écarts très importants.

Les actions de la Grande Compagnie sont de plus en plus recherchées par le comptant, et le cours de 780 ne tardera pas à être dépassé. Nous avons constaté de la demande sur les actions Alais au Rhône à 300.

En Banque, la bonne tenue des marchés étrangers nous donne la note. Le Turc revient le prix de 14,35 et se tient à 14,30 en clôture. La Banque ottomane franchit le cours de 765, nous prévoyons une hausse.

Quant à l'obligation tunisienne, elle progresse lentement, mais à pas assurés. Nous la laissons à 370.

L'Extérieure n'a pas grand changement et consolide ses cours élevés ; elle reste à 305,16.

La Banque romaine est demandée de 735 à 740, tendance à la hausse.

Le Rio reprend sa marche ascensionnelle et gagne 50 francs dans la journée. Il reste à 736,75, en route pour le cours de 800.

Le Suez continue sa marche ascendante à 2910.

Pour le service des dépêches

Allain LANDREC.

COMITÉ ÉLECTORAL DES RÉPUBLICAINS RADICAUX SOCIALISTES DE LA 3^e CIRCONSCRIPTION. (Élu en réunion publique.)

Tous les membres de la commission exécutive sont convoqués pour ce soir mardi, à huit heures, chez M. Amblard, rue Sébastien-Gryphe, 21. — Urgent.

H. ALBERT, SOUDAN, BADINIER, BONARD, BERNARD FLS, POPY, GRANDJON, THOZET, MALLET.

L'un et l'autre ont les mêmes idées, le même but, le même programme. Les deux candidats de la Guilloitière peuvent se donner la main et marcher ensemble.

Mais dans ce cas, dira-t-on, quel abîme les sépare et pourquoi Lagrange a-t-il été opposé à Humbert ?

Plutôt que de répondre, il vaut mieux admettre que la lutte n'a d'autre origine qu'un malentendu et des préventions mal fondées.

Le comité qui patronne Alphonse Humbert est un comité radical, celui qui soutient Lagrange est un comité opportuniste, se prévalant radical.

Dans quelques jours, nous serons irrévocablement fixés sur l'authenticité des opinions du Comité central — comité Lagrange — dont nous ne voulons même pas interroger les antécédents, dont nous préférons oublier un passé récent.

En effet, si le Comité central est vraiment radical, peut-il importer que les idées radicales soient défendues à la Chambre par Humbert plutôt que par Lagrange ?

Si, au contraire, le Comité central est opportuniste, il continuera, contrairement à toutes les traditions de discipline, à combattre le candidat qui a obtenu le plus de voix au profit de l'homme dont il a fait son pis-aller.

En résumé, la question est ainsi posée : Ou la candidature Lagrange n'est qu'un leurre, un piège tendu aux électeurs radicaux par une coterie d'opportunistes dont le citoyen Lagrange, oubliant son passé, est sciemment devenu le complice.

Ou cette candidature est une candidature radicale opposée loyalement, au premier tour, par les préférences de quelques-uns, à une autre candidature radicale.

Dans l'un et l'autre cas, tous les vrais républicains ne doivent reconnaître aujourd'hui qu'un candidat : Le citoyen Humbert.

TENTATIVE DE MEURTRE A Oullins

Une tentative de meurtre a eu lieu dans la soirée de dimanche, à Oullins. Voici dans quelles circonstances :

Trois ouvriers, les nommés Portefaix, Guillot et Vigier, se trouvaient attablés au café Dervieux, à la Saulée-d'Oullins.

Ils virent entrer dans cet établissement une jeune femme de vingt ans environ, la nommée Louise Dumoulin qui demanda l'autorisation de chanter.

Elle fit ensuite une quête parmi les quelques consommateurs qui garnissaient les tables de l'établissement ; quand elle s'approcha de la table des trois ouvriers que nous venons de nommer, Portefaix lui adressa quelques questions et entama avec elle une assez longue conversation.

Un marchand ambulancier de lunettes, le nommé Joseph Le Bihan était venu pendant cet intervalle dans l'établissement ; il paraissait être lié d'une manière très intime avec la fille Dumoulin, car il se permit non-seulement de lui adresser de violents reproches mais encore la brutalisa.

Un des ouvriers, le nommé Vigier, interpella vivement à ce sujet Le Bihan et à la suite d'une altercation assez bruyante lui donna un soufflet. Pendant cette dispute, Portefaix avait quitté le café Dervieux en compagnie de la fille Dumoulin ; le marchand de lunettes ne tarda pas à sortir et Vigier après avoir réglé la consommation, sortit également.

Il se mit à la recherche de Portefaix, qu'il rencontra à peu de distance, toujours en conversation avec la fille Dumoulin ; il l'a suivi à quelques pas, mais ne put rien entendre de leur conversation.

Ils arrivèrent ainsi devant le café Moreteau, situé au passage à niveau de la ligne du chemin de fer de Saint-Etienne. Le Bihan les rejoignit à cet endroit et s'adressant à Portefaix, lui dit furieux :

— Lites-vous prêt à vous battre ? Ce dernier répondit : Je ne sais pas me battre.

Le marchand de lunettes ajouta : Moi j'y suis bien décidé. Il repoussa Vigier alors, lui disant : Toi tu es trop petit et tu veux s'élaner sur Portefaix, mais Vigier essaya de lui porter un coup de poing. Le Bihan sortit alors de sa poche un couteau ou tout autre arme tranchante et voulut en frapper ce dernier qui sut éviter le coup ; Portefaix moins heureux fut frappé au côté gauche.

Aussitôt le coup fait, Le Bihan s'en fut tranquillement avec la fille Dumoulin, dans la direction de la gare d'Oullins.

Portefaix s'empressa de rentrer chez lui et de se déshabiller pour montrer sa blessure à deux ou trois camarades qui l'avaient accompagné. On s'empressa de lui prodiguer les premiers soins et, vu l'état de gravité de la blessure, son transport à l'Hôtel-Dieu fut ordonné immédiatement.

M. le commissaire d'Oullins, prévenu immédiatement envoya ses agents à la recherche de Le Bihan, mais jusqu'à cette heure on n'a pu le découvrir. Voici son signalement qui a été envoyé dans toutes les directions :

On se rappelle en effet, qu'au dernier concours musical de Vienne, cette société remporta six premiers prix, et que le jury composé de musiciens d'une haute valeur, lui votait de chaleureuses félicitations.

Parmi les morceaux exécutés d'une façon très remarquable, citons *Si-Tsin*, scène chinoise, d'une facture très originale et d'un puissant effet.

MM. Lestellier et Séguin ; M^{lle} Siu-ken, les artistes applaudis de notre scène lyonnaise ont contribué dans une large part au succès de ce concert.

M. Lestellier a chanté l'air du premier acte d'*André*, avec un style, une méthode et un goût, qui nous permettent de lui prédire de grands succès le jour où il abordera sur notre scène le rôle de Ladamès.

M. Merleu, chargé de la partie instrumentale, tâche souvent aride, s'en est acquitté avec un talent digne des plus grands éloges.

Le concert terminé à quatre heures, laissera d'agréables souvenirs à ceux qui y ont assisté, et la Société chorale lyonnaise verra dans les applaudissements qui lui ont été prodigués, un précieux encouragement et son habile chef M. Perraud, la juste récompense de son dévouement.

THEATRES

THEATRE-BELLECOEUR

Mme Judic, reconnaissante du bienveillant et chaleureux accueil que lui a fait le public lyonnais, s'est entendue avec la direction du Théâtre-Bellecour, pour y revenir donner trois représentations ; une, le samedi 10 décembre et deux le lendemain dimanche 11, matinée et soirée.

Mme Judic jouera la *Femme à Papa*, le samedi et le dimanche soir ; et la *Roussotte* le dimanche en matinée.

Le bureau de location est ouvert, tous les jours de onze à six heures, même le dimanche.

À l'exception de ces deux dates, samedi 10 et dimanche 11 décembre, le Théâtre-Bellecour peut-être loué, jusqu'au 31 décembre, pour représentations théâtrales, concerts, conférences, réunions quelconques, etc. S'adresser à l'Administration, rue Belle-Cordière, 32, de deux à quatre heures.

La première séance de la Société lyonnaise des concerts de musique, aura lieu le mardi 13 décembre, à 8 heures du soir, à la salle Philharmonique, avec le concours de Mme Montigny-Rémaury. C'est une bonne fortune pour les amateurs d'avoir l'occasion d'entendre l'éminente artiste qui, tout dernièrement encore est acclamée au concert Pasdeloup.

Condition d'abonnement pour les huit semaines :

- Une personne..... 25 fr.
- Deux personnes, de la même famille..... 40
- Toute personne en plus..... 40
- Prix du billet pour une séance..... 5

Les abonnements sont reçus chez MM. Rebault, secrétaire, 4, rue des Archers, M. Vautier, trésorier, 30 quai Saint-Antoine.

CONCERT DE LA CHORALE LYONNAISE

Le concert annuel de cette société, donné avant-hier, dans la charmante salle du Casino, avait attiré une foule nombreuse et choisie.

Le succès qu'elle a obtenue devant ce public d'élite a été le digne complément de celui obtenu devant le jury.

On se rappelle en effet, qu'au dernier concours musical de Vienne, cette société remporta six premiers prix, et que le jury composé de musiciens d'une haute valeur, lui votait de chaleureuses félicitations.

Parmi les morceaux exécutés d'une façon très remarquable, citons *Si-Tsin*, scène chinoise, d'une facture très originale et d'un puissant effet.

MM. Lestellier et Séguin ; M^{lle} Siu-ken, les artistes applaudis de notre scène lyonnaise ont contribué dans une large part au succès de ce concert.

M. Lestellier a chanté l'air du premier acte d'*André*, avec un style, une méthode et un goût, qui nous permettent de lui prédire de grands succès le jour où il abordera sur notre scène le rôle de Ladamès.

M. Merleu, chargé de la partie instrumentale, tâche souvent aride, s'en est acquitté avec un talent digne des plus grands éloges.

Le concert terminé à quatre heures, laissera d'agréables souvenirs à ceux qui y ont assisté, et la Société chorale lyonnaise verra dans les applaudissements qui lui ont été prodigués, un précieux encouragement et son habile chef M. Perraud, la juste récompense de son dévouement.

THEATRES

THEATRE-BELLECOEUR

Mme Judic, reconnaissante du bienveillant et chaleureux accueil que lui a fait le public lyonnais, s'est entendue avec la direction du Théâtre-Bellecour, pour y revenir donner trois représentations ; une, le samedi 10 décembre et deux le lendemain dimanche 11, matinée et soirée.

Mme Judic jouera la *Femme à Papa*, le samedi et le dimanche soir ; et la *Roussotte* le dimanche en matinée.

Le bureau de location est ouvert, tous les jours de onze à six heures, même le dimanche.

À l'exception de ces deux dates, samedi 10 et dimanche 11 décembre, le Théâtre-Bellecour peut-être loué, jusqu'au 31 décembre, pour représentations théâtrales, concerts, conférences, réunions quelconques, etc. S'adresser à l'Administration, rue Belle-Cordière, 32, de deux à quatre heures.

La première séance de la Société lyonnaise des concerts de musique, aura lieu le mardi 13 décembre, à 8 heures du soir, à la salle Philharmonique, avec le concours de Mme Montigny-Rémaury. C'est une bonne fortune pour les amateurs d'avoir l'occasion d'entendre l'éminente artiste qui, tout dernièrement encore est acclamée au concert Pasdeloup.

Condition d'abonnement pour les huit semaines :

- Une personne..... 25 fr.
- Deux personnes, de la même famille..... 40
- Toute personne en plus..... 40
- Prix du billet pour une séance..... 5

Les abonnements sont reçus chez MM. Rebault, secrétaire, 4, rue des Archers, M. Vautier, trésorier, 30 quai Saint-Antoine.

THEATRE-BELLECOEUR

Hier, les spectateurs du grand établissement zoologique Bidet, ont assisté à une véritable lutte entre les lions et leur maître ; ces messieurs n'étaient pas du tout disposés au travail, aussi en leur tenant tête et les contraignant Bidet a cessé de trébucher qui pourtant est solide et a continué à les faire voltiger autour de lui avec un tronçon de bois de 80 centimètres de longueur dont il se servait comme massue.

Il faut être présent à ces assauts pour se faire une idée de la force et du courage déployés par cet homme que l'on a justement nommé le lion parmi les lions.

MISS HELENA

Les représentations données au théâtre des Variétés par miss Hélène attirent un public nombreux chaque soir.

La charmante physionomie obtient le plus grand succès dans tous ses exercices de prestidigitation chinoise et dans ses jeux de mémoire.

Le professeur Nicolay est un véritable sorcier, un magicien capable des plus incroyables sortilèges.

En somme, le spectacle est des plus intéressants et mérite grandement l'attention du public.

SPECTACLES DU 6 DÉCEMBRE 1887

Grand-Théâtre

Relâche.
Théâtre des Célestins
7 h. 1/2. — La Grammaire.
Le Feu au couvent.
Les Pailles de Mouches, com.

Théâtre Bellecour

Relâche.
Ménagerie Bidet (Cours du Midi)
A 8 h. 1/2, grande représentation.

SOUSCRIPTION

FAMILLES DES GREVISTES

Total de la troisième liste.....	353 25
Collecte faite au banquet des pompiers de la 5e compagnie, de Lyon, et des pompiers d'Écully, versée par M. Terver.....	8 50
M. Crousaz.....	5 ..
Collecte faite à l'enterrement de M ^{lle} Bridais, versée par le citoyen Gagneux.....	2 30
Un groupe de bons enfants, 60 c. ; Louis Dubois, 50 c. ; Joseph Allou, 4 fr. ; Un citoyen, 50 c. ; Un citoyen, 50 c. ; Un citoyen, 25 c. ; Un citoyen, 25 c. ; Un citoyen, 25 c. ; Charbonnier, 25 c. ; Un citoyen, 25 c. — Total.....	4 35
Collecte faite au café Blanchet, versée par le citoyen Brossette.....	6 75
Collecte faite à la suite d'une partie de boules chez M ^{me} vanne Ducruy, versée par le cit. D.....	2 ..
Collecte faite au café Viret, rue Dauguesseau, 20.....	2 80
Collecte faite par les ouvriers moutiers de la maison Catenet, à la Mulatière, versée par le citoyen Goniu.....	10 05
Les ouvriers de la maison Gaillard, rue de la Thuillierie, 36 ; Léon Marceaux, 1 fr. ; Villard, 1 fr. ; Le chatoque, 1 fr. ; Bonnard dit Chouillat, 1 fr. ; La navette, 1 fr. ; Le cog, 75 c. ; M. et M ^{me} Génique, 75 c. ; Guillemin, 50 c. ; Perrin, 50 c. ; Foyolle et ses canons, 50 c. ; Louchambons, 50 c. ; Un convicte, 50 c. ; Un proscrit, 50 c. ; Julien Stéfanie 50 c. ; Marie Fontaine, 50 c. ; Clotilde Dalmas, 50 c. ; M. Dignonnet, 50 c. ; Jénine Verdélet, 50 c. ; M. Jénique, 50 c. ; M. Dumas, 50 c. ; M ^{lle} Galliot, 50 c. ; M. Fontfrède, 50 c. ; M. Loureinstein, 50 c. ; M. Chappin, 50 c. ; M. Lebreux, 50 c. ; M. Heyrol, 50 c. ; M ^{lle} Mariette, 50 c. ; M. Grolleons, 50 c. ; M. Ledout, 50 c. ; Bousillot, 50 c. ; Un révolutionnaire rouge, 50 c. ; Le chemineau, 50 c. ; Un ivrogne chopine, 50 c. ; Vaisy, 50 c. ; Allard, 25 c. ; Jourdan, 25 c. ; Collobert, 25 c. ; Un citoyen, 25 c. ; De Collonne, 25 c. ; Frisson, 25 c. ; Le Dragon, 25 c. ; L. Montret, 25 c. ; Le petit goullou, 25 c. ; Dupret, 25 c. ; Baron, 25 c. ; M ^{lle} Clémentine, 25 c. ; Bourgarrie, 25 c. ; Mère Chouillat, 25 c. ; Jolinet, 25 c. ; Chereaux, 25 c. ; Baron, 25 c. ; Montamet, 25 c. ; Nizier, 25 c. ; Perrin, 25 c. ; Maurice, 25 c. ; François Coppin, 25 c. ; Charles Coppin, 25 c. ; Joséphine Fontaine, 25 c. — Total versé par les citoyens Claude Bonnard et Fayolle.....	25 65
Collecte faite chez le citoyen Panetier, cafetier à la Cité, versée par le citoyen Lacour, président de la soirée (2 ^e versement).....	3 40
Collecte faite entre quelques amis parisiens du maintien de la chambre syndicale des ouvriers faisant le manche de parapluie, que l'on disait morte.....	2 25
Collecte faite au restaurant Keller, par les menuisiers de l'arsenal, versée par le citoyen Bachelard.....	10 ..
Collecte faite à la suite de l'enterrement du citoyen Béal, versée par le citoyen Joanny.....	4 40
Collecte faite dans un assaut de chant chez M. Vaquet, Grande-rue de la Guilloitière, 30, versée par le citoyen Daillo.....	3 20
Collecte faite chez M. Ségouant, rue de Sèze, 69, versée par le citoyen Camillat.....	4 ..
Chevalier, capitaine en retraite, 4 fr. ; Pas-de-Chance n° 3, 1 fr. ; B. Charvet, 50 c. ; Pelletier, 30 c. ; Dessalette, Marius, 50 c. ; Cneillette faite au cercle du 4 ^e arrondissement, 2 fr. 50.....	5 80
Total de la quatrième liste.....	351 70

OBSERVATOIRE DE LYON

TEMPÉRATURE. — Lyon, le 5 décembre, 1 heure du soir.
Les pressions barométriques ont leur maximum (775 mm.), sur l'Allemagne et vont en s'abaissant jusque sur l'Océan. Il en résulte, sur la plus grande partie de la France, un brouillard intense, couvrant particulièrement les côtes et les plaines, tandis que le ciel reste beau au dessus des sommets un peu élevés.

C'est ainsi que, dans l'après-midi d'hier, le ciel s'est découvert au-dessus du Verdun, à l'altitude de 627 mètres, le soleil y brilla ce matin. Un peu plus bas brouillard épais et froid, formant un dépôt de givre. Enfin, à Lyon, on remarque seulement une brume légère et transparente ; mais l'accès des rayons solaires est empêché par le rideau de brouillard qui s'étend au dessus de la ville.

C'est à la station de Saint-Genis que la température est la plus basse (minima — 2 degrés). Ajoutons qu'hier le thermomètre est descendu à Clermont à — 7^e et seulement à — 3^e au sommet du Puy-de-Dôme. *Température probable* : Froid, brouillard ou brume sur plaine.

Vu et approuvé :
Le directeur de l'Observatoire,
ANDRÉ.

CHRONIQUE LOCALE

Nous recevons une lettre de M. Bordat qu'il nous est impossible de publier ce soir.

Le général de Miribel, qui est venu passer quelques jours à Lyon, est reparti aujourd'hui à 2 heures.

Les grands travaux d'art du chemin de fer de Sathonay à Trévoux se poursuivent avec une grande activité.

Le viaduc de Fontaines-Rochetaillée est complètement achevé et permet le passage aux trains de ballast.

Un autre viaduc est également terminé à Neuville.

Si la saison d'hiver se montre propice cette année, la ligne pourra être promptement terminée.

L'ouverture du service de la caisse d'épargne postale dans tous les bureaux de la France continentale, est fixée au 1^{er} janvier 1882.

Par décret du Président de la République, M. Ségonne, capitaine adjudant-major au 9^e de ligne, est nommé major au 91^e de ligne, en remplacement de Bosquet, mis en activité hors cadres (service du recrutement).

Par décision du Ministre de la guerre à la date du 3 décembre, les corps de troupes n'enverront plus de détachements, ni d'hommes isolés en Tunisie. Les opérations actives étant sur le point d'être terminées, il n'est plus nécessaire de conserver le même effectif élevé en Afrique et une partie des troupes rentrera bientôt en France. Il résulte de cette disposition que tous les hommes de la classe 1876, qui sont actuellement en France, à un titre quelconque, resteront dans leurs foyers.

La promenade de Fourvières

Dimanche, nous avons assisté à une grande manifestation catholique : le chemin de Fourvières était encombré.

C'était réellement édifiant : toutes les pompes du catholicisme étaient déployées, bannières au vent ; la place Saint-Jean était comme d'habitude : le rendez-vous de ces doux pèlerins.

A une heure, la colonne s'ébranle et gravit péniblement la colline.

Une double haie de curieux regarde le défilé, mais ne se sent pas le courage de le suivre jusqu'à sa destination.

Nous estimons qu'il pouvait y avoir environ 400 hommes.

La procession a eu le bonheur d'entrer dans la crypte de Fourvières ; elle a même pu en ressortir.

Et pendant ce temps-là, 9.000 citoyens français accomplissaient un devoir patriotique en se rendant au scrutin de la

Guilloitière et demandaient pardon à la patrie de la promenade de Fourvières.

M. Paulin Talabot, directeur général de la Compagnie P.-L.-M., vient d'être admis à la retraite.

Fonctionnaire éminent, il a rendu les plus grands services à l'administration. En reconnaissance, le conseil d'administration vient de lui conférer le titre de directeur général honoraire.

La direction générale de la Compagnie est supprimée.

M. Nobleanne est nommé directeur de la Compagnie ;

M. Baudin est confirmé dans ses fonctions de secrétaire général de la Compagnie ;

Le secrétariat général relève directement du conseil d'administration.

Par décision du conseil d'administration, en date du 2 décembre, prise sur la proposition du président du conseil et du directeur de la Compagnie ; M. Ruello est confirmé dans ses fonctions de directeur de la construction ;

M. Ruinet et Taillay est nommé sous-directeur de la Compagnie (services spéciaux) ;

M. Coffinet est nommé sous-directeur de la Compagnie (services de l'exploitation).

Les marchands de jouets sont plongés dans le plus profond désespoir.

Un de leurs facétieux confrères avait inauguré un mirilton modèle, auquel il avait en l'imprudence de donner le nom de « mirilton Gambetta. »

Un autre jouet, catalogué « l'ermite de l'Élysée », représentait M. Grévy, affublé de la bure de Saint-Antoine et escorté de son inséparable ami.

La figure de cet ami ne pouvait laisser aucun doute sur la signification que l'auteur avait voulu donner à ce jouet d'un nouveau genre.

Aussi dame police a-t-elle jugé convenable de supprimer d'un seul coup de filet tous les jouets ayant un caractère politique de quelle nature qu'il soit.

Les marchands de jouets sont donc au désespoir : on leur supprime d'un seul coup leur plus grand élément de succès.

Société de Tir de Lyon

Concours de fin d'année les 11 et 18 décembre 1881

1^{er} Grand match entre les tireurs de la Région, entré 50 cent. — Au plus haut point sur une série unique de 25 balles à 200 mètres. Chaque tireur aura droit à 5 balles d'essai.

La Société prélèvera 10 0/0 sur les entrées, le restant de la somme sera réparti sur la moitié des tireurs inscrits, et le dernier recevra à minimum 50 fr.

2^e Une poule au centre à 250 mètres limitée à cinq cartons de 20 cent., le mieux centre comptera pour le classement. Entrée 20 fr. Après le prélèvement de 10 0/0, le restant de la somme sera réparti entre les dix premiers classés.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au siège social, rue du Bât-d'Argent, 19.

Une Assemblée générale de la Section Lyonnaise du Club Alpin français aura lieu *Mardi 6 décembre 1881, à huit heures précises du soir*, dans le local habituel du Club, 6, quai de Retz.

ORDRE DU JOUR :
Admission de nouveaux membres.
Le Piz Morteratsch. — M. Ernest Dufour.
Présentation d'un nouvel appareil de photographie automatique avec châssis perfectionnés, spécialement destiné aux grandes courses alpines et construit pour la section Lyonnaise (propriété de la section).
Présentation des clichés et des épreuves obtenues avec ledit appareil. — M. Mathieu.
Renouvellement partiel du comité. — Election de sept membres sortants : MM.

SON ALTESSE L'AMOUR

PAR
XAVIER DE MONTÉPIN

(Suite.)

Et Lucile raconta la poursuite de l'écuyer.

Fernand écouta le récit de la jeune fille avec attention ; il ne put s'empêcher de rire de cet étrange quiproquo, et demanda :

— Que diable faisait-il par là ?
— Il le rentrait... du moins à ce qu'il m'a dit.

— Ou bien il courait la prétentaine.
— ajouta madame Verdier.
— Et qui croyait-il poursuivre ? — continua le comédien. — Enfin ça ne me regarde pas. — Je ferai en sorte d'avoir sa place et je la lui remettrai quand il viendra.

Dites donc, monsieur Fernand, c'est pour demain, la première ? — reprit Lucile.

— Mais on compte sur un grand succès... — Il y a de l'amour ?
— Ah ! je crois bien ! de l'amour en masse, et de l'amour passionné, je vous en réponds !... C'est à mettre le feu à un bol de punch...
— Des coups d'épée ?
— Une rencontre de vingt gentilshommes, dix de chaque côté, et joliment réglée, vous pouvez m'en croire. — Je m'y connais. C'est vraiment chic !
— On pleurera ?
— Toutes les larmes de ses yeux. Les femmes sensibles feront bien d'emporter des mouchoirs de rechange.
— Bon à savoir, murmura la veuve.
— Y aura-t-il aussi de quoi rire ? — poursuivit Lucile.
— A se tordre... — Très réussie, la partie comique.
— Et ça s'appelle, votre machine ?
— LES BAISERS MORTELS.
— Brr... — fit madame Verdier, en se pelotonnant et en rentrant son cou dans ses épaules. — Les baisers mortels ! Ça vous donne le frisson, ça vous fait passer la petite mort sur la peau.
— Heureusement c'est des mots d'auteur, tout ça. On ne meurt pas. — Et ça se passe ?
— Sous Henri III. — Le pourpoint et la toque.
— Le costume du roi Henri IV !... s'écria la veuve... Je vois ça d'ici... — Je les adore, ces costumes-là ! — Et vous jouez un grand rôle là dedans, hein ? Un vrai Mélingue ? Un Dumaine jeune ?
Fernand Volnay fit un écart de poitrine.

— Je joue le rôle capital, parbleu !... — répondit-il. — Le rôle du seigneur qui donne les trois baisers aux femmes qu'il aime.
— Vous aimez trois femmes dans la pièce !... — dit Lucile en souriant.

— Oui, et chaque fois que j'embrasse l'une d'elles, mon baiser, par suite de circonstances très dramatiques, lui donne la mort.

— C'est terrible, mais ça doit être bien intéressant ! — Trois baisers, trois agonies ! — Vous serez superbe, hein ?
— Entre nous, je crois que je ne serai pas mal et je compte sur un *effet bon* ! — J'ai des scènes de passion à tout casser, et c'est par la passion que je brille — A chacun des baisers il y aura un rappel, et rappel double après la passe d'armes. — Je suis dans la peau du bonhomme... Je porterai...
— Vous me donnerez des émotions, monsieur Fernand — dit la veuve... — Vous me ferez pleurer... — Pleurer au spectacle, c'est mon plaisir... Plus je sanglote, plus je m'amuse... — Ah ! que j'aurais aimé être actrice, avec beaucoup de talent et pas mal de diamants ! — Si la fauvette m'écoutait, il y a beau temps qu'elle aurait lâché la confection pour le théâtre, et qu'elle jouerait la comédie ou l'opérette au lieu de poser des passementeries et des effilés sur les robes des autres !... Avec ses beaux yeux, sa jolie frimousse et la voix qu'elle a, elle en gagnerait, de cet argent !

Lucile fronça les sourcils.
— Ses yeux voilés se remplirent de larmes.

— Vous oubliez ma pauvre mère morte misérable, et devant presque ses funérailles à la charité publique... — murmura-t-elle... — Et cependant elle avait été célèbre par son talent, et aussi par sa beauté.

Madame Verdier ne se laissait point démonter par si peu.

— C'est vrai, répliqua-t-elle, parce que l'économie lui manquait. Si elle avait voulu, elle aurait été riche et heureuse... — Vous seriez économe

vous, Fauvette, si vous étiez comédienne...
— C'est une profession qui me déplaît...
— Parce que vous ne la connaissez pas, mam'selle Lucile... répliqua Fernand.
— Et je ne chercherais point à la connaître... Je n'ai nulle envie de passer de l'autre côté de la rampe...
— Alors vous n'aimeriez pas épouser un acteur ?
— Certes non ! s'écria Lucile.
— Pourquoi ?
— Je serais très malheureuse en voyant mon mari le point de mire de tous les regards, loué, critiqué, admiré, adoré...
— C'est à dire qu'elle serait jalouse... — fit madame Verdier en riant.
— Eh bien, oui, c'est vrai, je serais jalouse !... — Sans avoir été comédienne je sais ce qu'est la vie de théâtre... Je devine ces mœurs légères où le caprice tient lieu d'amour, cette existence fiévreuse où les jouissances de la vanité ne laissent aucune place aux sentiments vrais...
— Alors, murmura Fernand de sa voix la plus insinuante en regardant amoureuxment Lucile, alors si je vous disais un jour : — *Fauvette, je vous aime, ou plutôt je vous adore ! Voulez-vous être à moi comme je serai à vous ? Voulez-vous porter mon nom ? Voulez-vous partager la gloire et la fortune que me réserve l'avenir ?* — vous me répondriez ?...
— Ah ! moi, je répondrais oui, tout de suite, et plutôt dix fois qu'une ! — interrompit l'ex-belle herboriste, déjanteusement chatoignée par les paroles et surtout par l'accent du comédien.
— Avec une voix comme la vôtre, monsieur Fernand, on séduirait la première odalisque du grand Turc !...
Lucile souriait.

— Moi, je répondrais : *Non !* très carrément, dit-elle. D'ailleurs monsieur Fernand plaisante... Il nous donne un échantillon de la manière dont il jouera son rôle demain soir... — C'est très réussi. — Je lui prédis un grand succès...
— Vous ne croyez pas que je vous aime ? — demanda l'artiste, à qui mad

Aniel, Chauveau, Chantre, Chappet, Gaudin, Montaland, Sestier.

Communications diverses.

NOTA. — MM. les Membres de la Section Lyonnaise sont priés de faire connaître dans un délai aussi bref que possible à M. le Secrétaire, 20, cours Morand, les excursions accomplies durant cette campagne alpestre.

La liste générale de ces excursions paraîtra dans le prochain bulletin trimestriel.

Hier, à l'heure du soir, un pénible accident est arrivé à la construction de l'école de médecine, située quai Claude-Bernard, le nommé Joseph Candelon, âgé de 21 ans, ouvrier charpentier était occupé à des travaux à la toiture de ce bâtiment quand par suite d'une fausse manœuvre, il a perdu l'équilibre et a été précipité dans le vide. Il est tombé d'une hauteur de 18 mètres. Relevé immédiatement, on a constaté qu'il s'était fait plusieurs contusions ainsi qu'une lésion interne. Vu la gravité de ses blessures, qui mettent sa vie en danger, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a été admis d'urgence.

Un malheureux habitant de Perrache, Louis Bascoul, demeurant rue Franklin, 50, a été victime avant-hier matin d'un triste accident qui lui a coûté la vie.

Ayant voulu descendre seul une pièce de vin dans sa cave, il n'a pu la maintenir jusqu'au bas de l'escalier.

Projeté contre le mur avec une violence inouïe, ce malheureux a eu la tête complètement brisée.

La mort a été instantanée.

La femme Marie G..., ayant commis l'imprudence de mettre son porte-monnaie dans la poche de son pardessus, s'en est vu prestement débarrassé par un audacieux voleur resté inconnu.

Fort heureusement, ce porte-monnaie ne contenait qu'une somme très minime.

Que la plus belle moitié du genre humain, profit de son profit de la petite méseventure dont la dame G... a été victime.

Le nommé Jean-Baptiste Monneyr, âgé de soixante ans, demeurant chemin des Prés-Gaudry, a fait une chute si malheureuse dans les escaliers d'une maison de la rue des Tables-Claudiennes, qu'il s'est fracturé le bras droit.

Il a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Dans la nuit du 4 au 5 courant, une rixe d'une certaine gravité a éclaté entre ouvriers italiens, dans la rue de Chartrès, à la hauteur de la place Reichardt.

Inutile de dire qu'on a joué du couteau.

Le sieur Sabolat a été frappé par un de ses camarades, le nommé Michel Badino, que la police recherche activement.

Quand donc prendra-t-on des mesures pour empêcher le renouvellement de ses rixes fréquentes qui émeuvent toute une population.

Un grave accident a failli se produire, samedi dernier, dans l'atelier de M. Coulon, rue Suchet, 36.

Un ouvrier plombier, le nommé Brunet, saisi au cou par une courroie de transmission, allait être infailliblement étranglé sans le prompt secours d'un chausseur qui a pu le dégager après d'énergiques efforts.

Ce malheureux a éprouvé une frayeur telle qu'on craint pour sa raison.

Un tailleur de la rue Mercière, M. Jean Baudry, est tombé accidentellement dans la soirée d'avant-hier, dans le sous-sol d'une maison en construction, située place des Célestins, à l'angle de la rue des Archers.

Des soins pressés lui ont été prodigués à la pharmacie Mauguin.

Les contusions qu'il a reçues ne présentent aucune gravité.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, avant-hier soir, vers six heures, chez M^{me} veuve Dumont, propriétaire, rue Moncey, 224.

Grâce aux prompts secours apportés par les pompiers Pleindiers et Perciot, aidés de quelques voisins, on a pu l'éteindre rapidement.

Les dégâts, évalués à 200 francs environ, sont couverts par une compagnie d'assurances.

Dans la matinée de dimanche, vers onze heures et demie, le nommé Jean Laurent, corroyeur à Pierre-Bénite, conduisait une voiture sur le pont de la Guillotière.

Par suite d'un brusque chaos, il a été projeté à terre et s'est fait, en tombant, une forte contusion à la tête.

Transporté à la pharmacie Larocheite rue de la Barre, le blessé a reçu tous les soins que nécessitait son état.

Rencontre entre deux tramways dans l'après-midi de dimanche, sur le quai Saint-Vincent, à quelques mètres de la passerelle de ce nom.

Le tramway 79 a eu sa flèche brisée. Il n'y a pas eu d'autre accident.

Des gardiens de la paix ont trouvé dimanche soir, vers 8 heures, un cheval errant à l'aventure, à hauteur du pont d'Ainay sur le quai d'Orléans.

Par leurs soins, il a été mis en fourrière, cours Perrache, 17, où son propriétaire pourra le réclamer.

Une collecte faite hier au banquet annuel des pompiers de Saint-Rambert l'Écluse, a produit la somme de 20 francs qui a été remise à l'Institut de l'École communale laïque de garçons pour l'acquisition de deux livres de caisse d'épargne de 10 francs chacun pour les deux élèves les plus méritants de son école.

Nous avons sous les yeux une excellente petite brochure dont le but est de prouver de la façon la plus logique, qu'il est urgent d'interdire l'usage de la poudre aujourd'hui le prétre et démontrant par d'irréfutables raisons que le prétre doit être vu comme tout autre citoyen français, sans aucune distinction particulière ou distincte.

Du reste, l'article 23 du Concordat, dont le ministre a promulgué publiquement la stricte exécution dit : « Tous les ecclésiastiques seront habillés à la française. » Et la loi de 1793 interdit de la façon la plus formelle à tous les ecclésiastiques un uniforme particulier.

Allons, monsieur Gambetta, nous ne demandons que l'exécution de vos promesses.

Nous voulons oublier celles de Belle-ville.

Le Sirop Pectoral Souverain de la Grande Pharmacie des Brotteaux, 82, avenue de Savoie, est le remède le plus efficace et le plus prompt contre Rhumes, Quintes de toux, Bronchites, Irritations de poitrine, Inflammations d'intestins, Toux sèches et nerveuses, Crampes d'estomac, Insomnie, Coqueluche, etc. Il ne coûte que 1 fr. 50 la bouteille.

Le 17 décembre prochain aura lieu un tribunal de commerce l'élection de 4 juges pour 2 ans en remplacement de MM. Dufour, Berthet, Carves et Gelas; de 3 juges suppléants pour 2 ans, en remplacement de MM. Joannès Verney, Gallet-Anglade et Ferrand.

Messieurs Carves et Gelas n'ayant pas 3 ans d'exercice, sont rééligibles.

Hier a eu lieu l'inauguration de nos tramways à vapeur entre Bellevue et la place Marengo; dans 8 jours, aura lieu celle de la place Marengo à la terrasse et enfin celle de Bellevue à Firminy le 1^{er} janvier.

On a arrêté ce matin, sous l'inculpation de vol, la nommée Sabine Aubert, femme Arnaud, âgée de vingt-six ans et demeurant rue Neuve, 30, où elle exerce la profession de... fille soumise.

ISÈRE
COUR D'ASSISES
Grenoble. — L'accusé est un jeune homme de seize ans, J.-B. Genin, garnisseur de cartes, domicilié à Viennet.

Dans l'après-midi du 24 octobre dernier, une vive discussion s'élevait tout à coup, dans l'atelier de M. Diant, maître cordier, au faubourg de Pont-Évêque, entre Genin et le contre-maître, le sieur Philippe Genty. L'ouvrier s'empara d'une broche, en frappant Genty et lui fit une forte blessure à la tête.

Transporté à l'hôpital, le contre-maître expira quelques heures après des suites de sa blessure.

C'est à la suite de ce fait que Genin comparait devant la cour d'assises.

Tribunal correctionnel de Lyon
Un malheureux diable, âgé de 20 ans, sujet badois, a été écroué à Lyon et condamné à deux mois de prison pour vagabondage; cet infortuné se nomme Rotschild; il ne s'est réclamé en aucune façon du puissant financier de ce nom.

François Forestier voit venir avec terreur les bises glaciales de l'hiver; chacun a ses antipathies, Forestier n'aime pas le froid.

Passant cours Lafayette devant la boutique d'un marchand de nouveautés, il s'em-

— Est-ce que vous avez fait naufrage, vous ?
— Hélas ! oui, et j'ai perdu tout ce que je possédais.

Il prononça ces derniers mots avec un accent de tristesse qui acheva de lui gagner la sympathie des gens du moulin.

La meunière regarda son mari d'un air de doute :

— Est-ce que, par hasard, dit-elle, vous allez demander un service d'argent à M. le baron ?
Le voyageur tressaillit.

— Soit dit sans vous offenser, acheva la meunière.

— Femme, dit sévèrement le meunier, de quoi donc te mêles-tu ?
Puis, s'adressant au voyageur :

— Excusez-la, dit-il, les femmes, ça n'a pas de discrétion et ça veut tout savoir.

L'étranger répondit :

— Neuville m'a de grandes obligations, je lui ai rendu un important service autrefois... je pense qu'il ne se montrera point ingrat.

— Ah ! dit la meunière, avec une extrême franchise, c'est qu'il n'est guère donnant, allez !
— Mais tais-toi donc, pie borgne ! dit le meunier.

Cette recommandation fut inutile.

La meunière n'en déblatéra que de plus belle sur M. le baron de Neuville et sa ladrière devenue proverbiale dans le pays.

— Mais, dit le voyageur, il n'était pas comme ça autrefois.

— Il a changé, en ce cas.

Et la meunière continua à dénigrer le baron.

Pendant ce temps, le voyageur mangeait et buvait.

Tout à coup, le chien, qui avait posé sa tête caline sur le genou de l'un des enfants, pointa ses oreilles. En même

pare d'un triquet de laine et se dispose à s'esquiver, mais à douleur, on l'arrête : comme toute il n'a encore que huit condamnations, dont une à trois ans pour vol ; c'est trop peu, il en veut une neuvième, le tribunal lui accorde généreusement et lui inflige 6 mois de prison.

LES ÉTRANGERS DE PERRACHE. — François Tournier, alias Guidetto Francisco, exerce une profession que la police ne couvre pas précisément de sa haute protection.

Il chasse l'homme au lazaro pour le dévaliser.

Le 4 novembre dernier, à onze heures du soir, le sieur Levrat, chiffonnier, avait passablement fêté la diva bouteille.

Se rendant chez lui, à la hauteur de l'Église Sainte-Blandine, deux individus lui jetèrent un lazaro autour du cou et commencèrent à l'étrangler petit à petit.

L'un serrait, l'autre fouillait le patient et lui enlevait un sac contenant 44 pièces de cinq francs, puis les deux bandits disparaissaient.

Cinq francs Levrat revient rapidement à lui et dégrisé se met à crier à tue-tête : au voleur ! à l'assassin !

L'un des coupables seulement a pu être arrêté.

Il déclare se nommer François Tournier ; des doutes planent sur son identité ; on finit enfin par reconnaître en lui le nommé Francisco Guidetto, sujet italien, âgé de 40 ans, qui a déjà subi quatre condamnations pour motifs analogues.

Le Tribunal lui inflige quatre mois de prison.

Le jour où il rencontra Catine dans l'île du Moulin-Joli à Colombes, il fut tant émerveillé, qu'il ne trouva pas un mot de son français à lui dire.

Catine n'avait jamais tant ri, et comme la gaieuse aimait rire, elle fit si bien que deux mois après, Heemann, son amant, oubliait tout service, ménage et enfants.

Qu'il passait des nuits non plus sur le bord de l'eau, mais sur les marches de la maison de Catine, s'arrachant les chairs de la poitrine pour ne pas crier chaque fois qu'il voyait passer deux ombres derrière les rideaux de son aînée.

Vous savez comme les gens qui aiment sont jaloux et surtout, quand ils sont jaloux, comme ils sont bêtes ! L'imbecille n'alla-t-il pas faire des reproches à Catine !

Ah ! par exemple il fut bien reçu.

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que c'est ?... Je t'ai pris parce que tu avais l'œil plein de promesses, des cheveux jaunes, parce que si je disais un mot tu ouvrais bêtement une grosse bouche fraîche, ne comprenant rien à ce que je voulais dire...

Maintenant, je t'ai assez vu ; c'est fini !

— Mais je t'aime, moi, et je ne veux pas que tu me trompes.

— C'est ta femme qui devrait te dire ça, grand serin... Va donc embrasser tes petits.

Heemann ne trouva pas un mot à répondre, il passa la main sur son front, et se dirigea vers sa demeure... A moitié chemin, il fit volte-face et revint devant la maison de Catine... Là, il se cacha dans un buisson d'épines. Oh ! les épines pouvaient lui entrer dans les chairs, il ne sentait rien, il avait de la sueur sur le front, de la flamme dans les yeux et de la mousse aux coins des lèvres.

VERS DIX HEURES, la Catine rentra chez elle, elle était pendue au bras de Beutin, d'Argenteuil, le pêcheur.

Heemann, la fêve au front et la rosée dans les moullets, attendit muet. Les amoureux chez eux, il se leva, et titubant comme un homme ivre — il n'avait que de la haine — il revint chez lui.

De ce jour il n'embrassait plus sa femme ni ses enfants.

Elle a des drôles de goûts la Catine. Aimer Beutin ! C'est un garçon vigoureux, que le soleil a bronzé, que le hâle a tanné et que la misère a vicé, il a passé autant de temps à la Roquette et à Poissy qu'à Argenteuil.

Les hommes disent de lui : quelle canaille !

Et les femmes, qui baissent les yeux devant son regard de feu, disent :

— Oh ! le beau gars !

La Catine ne demande que ça aux hommes !

Finissons.

La pêche était fermée depuis le 15 avril.

Défense de pêcher jusqu'au 15 juin. Dame, il fallait veiller, car on fricote toujours autant de matelotes et de fritures sur les bords de l'eau...

Toutes les nuits, Heemann, faisait sa tournée; pauvre misérable, pluie ou vent, il fallait promener au frais la fièvre d'amour qui le dévorait.

Une de ces dernières nuits, il faisait de la lune, la garde était couché dans les herbes humides de la berge; il pleurait, le pauvre; il avait vu passer sous les saules, les mains dans les mains, les lèvres sur les lèvres, des amoureux... il avait pensé à Catine, et des larmes coulaient sur ses joues.

Ses yeux fixés sur l'eau regardaient sans voir, cependant il lui sembla qu'un épervier venait de crever l'eau.

Deux heures sonnaient à Saint-Denis.

Il se leva et courut vers l'endroit que les disques de l'eau lui indiquaient encore.

A son approche, l'épervier avait été lâché, le poisson, dans un filet fermé, avait été collé avec un pavé, et le ba-

temps, le meunier se fit un cornet de sa main et sortit sur le pas de la porte.

— Finaud à l'oreille fine, dit-il enfin.

— Qu'a-t-il donc entendu ?

— On sonne l'hallali dans Freystoye. La chasse est finie. Ça n'aura pas été long aujourd'hui.

— Alors, dit le voyageur, vous pensez que M. de Neuville rentrera avant la nuit.

— Oh ! bien sûr, dit le meunier.

Le voyageur se leva.

— Venez, dit encore le meunier, je vais vous montrer le chemin. Quand nous aurons fait cent pas et tourné le vallou, vous verrez la Bretaudière à mi-côte.

Le voyageur remercia la meunière de son hospitalité, embrassa les enfants et suivit le meunier.

CHAPITRE VII
Le voyageur qui se rendait à la Bretaudière et à qui la meunière avait fait pressentir le peu de générosité de M. de Neuville, avait les cheveux tout blancs, en dépit d'un visage encore jeune.

Avait-il quarar te ans ou soixante ? C'était là ce qu'il eût été difficile de préciser.

Tout ce qu'on pouvait affirmer en examinant cet homme, c'était qu'il avait beaucoup souffert et qu'il était vieux avant l'âge.

Le meunier le conduisit jusqu'à un endroit où le canal, qui cotoyait une colline chargée de vignobles, tournait brusquement à droite.

— Saint-Martin-des-Champs n'est pas à plus de trois lieues d'ici.

— Qu'est-ce que Saint-Martin ?

— C'est le pays où est le Château brûlé.

— Quel singulier nom !

— C'est là qu'est la plus grande partie des terres de la famille de Neuville.

DEMIÈRE HEURE
ÉLECTION DE CONSTANTINE
Constantine, 5 décembre.

M. le docteur Treille, candidat opportuniste, est élu à 12 voix de majorité contre M. Forcioli, radical.

BOURSE DU BOULEVARD
Paris — Lundi 5 décembre, 11 h. soir.

3 0/0, 85 97	Rio,
5 0/0, 115 76	Union ancienne 2680 75
Italian, 91 02	Alph. 285
Turc, 44 35	Chémis turcs,
Extérieure,	Lander-Bank,
Intérieure,	Lombards, 335
Egyptienne,	Chang-Lond.,
Banque ott., 767 50	Consolidés,
Hongrie,	Crédit Lyonn. 955 50
Russe,	

Elle se nommait Catherine, un nom bête comme tout.

Mais quelle fille !

De grands yeux noirs, fauves et méchants, les cheveux roux rebelles au peigne, des lèvres rouges, des oreilles grandes comme des coquilles de perles, la peau et les dents trop blanches.

Et le corps ! ah ! c'est le corps qu'il faut voir... long comme la Vénus de Médicis, et robuste comme la Vénus de Milo.

Ce monstre est beau ! mais bête !

Cependant, soyons justes. Catherine a un défaut, elle-même l'avoue en riant (un prétexte pour montrer des dents de nacre enchassées dans des gencives rose pâle), elle dit :

— Moi, je suis solide, je m'en frotte ! d'abord, ça excuse mes abâtis canailles.

En somme, c'est une crâne fille, connue de tous les gars d'Argenteuil, de Bezons, de Saint-Denis — pas de Nanterre.

Comme on lui parle souvent, on a abrégé son nom : on l'appelle Catine. Les réalistes d'Argenteuil disent ça au masculin.

Vous la connaissez ?
Je commence.

Heemann, un Alsacien, un vrai, de Strasbourg, s'était marié à dix-neuf ans; il avait mis quatre ans pour faire cinq enfants. Et l'imbecille les avait faits avec des estomacs de rentier.

Comme il était beau et que sa femme l'aimait; bon, et que ses enfants l'adoraient; bête et qu'alors on le protégeait il écouta sa femme, et, pour nourrir ses enfants, il s'expatria. Recommandé, il fut nommé garde-pêche du canton de X... (Seine).

Cherchez.

C'était un rude homme, allez, qui parlait mal français, mais qui faisait bien son service.

— Ah !
— Tout l'héritage de feu le comte son oncle doit lui revenir, reprit le meunier, faisant allusion au baron de Neuville. Seulement, il faut que la comtesse soit morte.

— Elle vit donc toujours ?
— Oui, mais elle est folle.

— Les gens de Saint-Martin-des-Champs disent aussi que ça pourrait bien être vrai, continua le meunier.

— Mais qu'il donc ? demanda le voyageur en tressaillant.

— Quel enfant ?
Et le voyageur prit un air naïf.

Mais le meunier se hâta d'ajouter :

— Voyez-vous, monsieur, si vous avez besoin de M. de Neuville, ne lui parlez jamais de tout ça. Au revoir, et bonne chance !

De là, on apercevait une vallée charmante au milieu de laquelle s'élevait un joli village, et au-dessous, à mi-côte, un petit castel en briques rouges et blanches, qui datait évidemment du règne de Louis XIII.

C'était la Bretaudière.

— Voilà le château, dit le meunier.

— Ah ! dit le voyageur en soupirant, faut-il qu'un homme soit heureux pour posséder une si belle habitation !

La Bretaudière, en effet, avec ses quatre tourelles et son vieux parc, avait fort grand air.

— Qu'est-ce que ça, dit le meunier, après de ce que M. le baron de Neuville possède encore ?

— Oui, je sais qu'il est fort riche.

Le meunier étendit la main vers le sud.

— Tenez, voyez-vous l'Yonne ? C'est la limite de deux départements.

La rivière était, en effet, à cent cinquante mètres du caoal, et dérou-

lait paisiblement son ruban argenté au milieu d'une double ceinture de peupliers.

De l'autre côté, à une lieue environ, commençaient les coteaux boisés et le paysage plus sombre du Nivernais.

Le meunier continua :

— Et sans vouloir expliquer davantage, le meunier salua le voyageur et s'éloigna.

Celui-ci, reconforté par le repas qu'il avait pris au moulin, se remit en marche d'un pas alerte.

Il prit le chemin bordé de haies vives qui conduisait au village, passa devant la modeste église et s'enrêla dans une ruelle qui montait vers le château.

Comme il arrivait sous les grands arbres du parc, il vit un domestique qui vint à lui, le toisa dédaigneusement et lui demanda ce qu'il voulait.

— Mon ami, répondit-il, je suis un ancien ami de votre maître.

Le valet eut un sourire dédaigneux et répondit :

— En êtes-vous bien sûr ? Ne vous trompez-vous pas ?

Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

Me Bernard, avocat général, soutient l'accusation.

M^{re} Grolier, dans une habile et chaleureuse plaidoirie, demande l'acquiescement de son client.

Genin est condamné à deux ans de prison.

Valence. — Un commencement d'incendie s'est déclaré à 8 heures du soir chez M. Chalais, cordonnier, faubourg St-Jacques. Les époux Chalais étaient sortis pour se promener et avaient laissé une lampe à pétrole sur le comptoir.

Il est à présumer que deux chats qui étaient restés enfermés, auront fait tourner la lampe qui aura communiqué le feu à un placard renfermant des fournitures de mode.

Le feu a été aperçu par les voisins qui ont entonné la porte et ont pu éviter un sinistre.

Les pertes sont évaluées de 4 à 500 fr. couvertes par la Mutuelle de Valence.

Elle se nommait Catherine, un nom bête comme tout.

Mais quelle fille !

De grands yeux noirs, fauves et méchants, les cheveux roux rebelles au peigne, des lèvres rouges, des oreilles grandes comme des coquilles de perles, la peau et les dents trop blanches.

Et le corps ! ah ! c'est le corps qu'il faut voir... long comme la Vénus de Médicis, et robuste comme la Vénus de Milo.

Ce monstre est beau ! mais bête !

Cependant, soyons justes. Catherine a un défaut, elle-même l'avoue en riant (un prétexte pour montrer des dents de nacre enchassées dans des gencives rose pâle), elle dit :

— Moi, je suis solide, je m'en frotte ! d'abord, ça excuse mes abâtis canailles.

En somme, c'est une crâne fille, connue de tous les gars d'Argenteuil, de Bezons, de Saint-Denis — pas de Nanterre.

Comme on lui parle souvent, on a abrégé son nom : on l'appelle Catine. Les réalistes d'Argenteuil disent ça au masculin.

Vous la connaissez ?
Je commence.

Heemann, un Alsacien, un vrai, de Strasbourg, s'était marié à dix-neuf ans; il avait mis quatre ans pour faire cinq enfants. Et l'imbecille les avait faits avec des estomacs de rentier.

Comme il était beau et que sa femme l'aimait; bon, et que ses enfants l'adoraient; bête et qu'alors on le protégeait il écouta sa femme, et, pour nourrir ses enfants, il s'expatria. Recommandé, il fut nommé garde-pêche du canton de X... (Seine).

Cherchez.

C'était un rude homme, allez, qui parlait mal français, mais qui faisait bien son service.

— Ah !
— Tout l'héritage de feu le comte son oncle doit lui revenir, reprit le meunier, faisant allusion au baron de Neuville. Seulement, il faut que la comtesse soit morte.

— Elle vit donc toujours ?
— Oui, mais elle est folle.

— Les gens de Saint-Martin-des-Champs disent aussi que ça pourrait bien être vrai, continua le meunier.

— Mais qu'il donc ? demanda le voyageur en tressaillant.

— Quel enfant ?
Et le voyageur prit un air naïf.

Mais le meunier se hâta d'ajouter :

— Voyez-vous, monsieur, si vous avez besoin de M. de Neuville, ne lui parlez jamais de tout ça. Au revoir, et bonne chance !

De là, on apercevait une vallée charmante au milieu de laquelle s'élevait un joli village, et au-dessous, à mi-côte, un petit castel en briques rouges et blanches, qui datait évidemment du règne de Louis XIII.

C'était la Bretaudière.

— Voilà le château, dit le meunier.

— Ah ! dit le voyageur en soupirant, faut-il qu'un homme soit heureux pour posséder une si belle habitation !

La Bretaudière, en effet, avec ses quatre tourelles et son vieux parc, avait fort grand air.

— Qu'est-ce que ça, dit le meunier, après de ce que M. le baron de Neuville possède encore ?

— Oui, je sais qu'il est fort riche.

Le meunier étendit la main vers le sud.

— Tenez, voyez-vous l'Yonne ? C'est la limite de deux départements.

La rivière était, en effet, à cent cinquante mètres du caoal, et dérou-

lait paisiblement son ruban argenté au milieu d'une double ceinture de peupliers.

De l'autre côté, à une lieue environ, commençaient les coteaux boisés et le paysage plus sombre du Nivernais.

Le meunier continua :

— Et sans vouloir expliquer davantage, le meunier salua le voyageur et s'éloigna.

Celui-ci, reconforté par le repas qu'il avait pris au moulin, se remit en marche d'un pas alerte.

Il prit le chemin bordé de haies vives qui conduisait au village, passa devant la modeste église et s'enrêla dans une ruelle qui montait vers le château.

Comme il arrivait sous les grands arbres du parc, il vit un domestique qui vint à lui, le toisa dédaigneusement et lui demanda ce qu'il voulait.

— Mon ami, répondit-il, je suis un ancien ami de votre maître.

Le valet eut un sourire dédaigneux et répondit :

— En êtes-vous bien sûr ? Ne vous trompez-vous pas ?

Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.

— Mais alors le voyageur se redressa :

— Drôle ! dit-il, tu me juges sur ta mine ; mais aussi vrai que je suis un ami de ton maître, le baron de Neuville, je fais que je t'affirme qu'il t'en aura.

Le valet fut un peu intimidé et baïssa quelques excuses.

Puis il conduisit le voyageur dans une salle basse du château, en lui disant que M. de Neuville ne pourrait tarder de rentrer.

On entendait, en effet, dans le lointain, les trompes de chasse qui sonnaient la retraite prise.</

AU REMONTOIR

Horlogerie de Confiance
AUG. DESPORTES
 14, Quai de Vaise, Lyon
 Nettoyage de montre..... 2 fr. 50
 Grand ressort de Genève..... 2 fr.
 Réglage depuis..... 6 fr. 50
 Montres à cylindre, argent depuis 25 fr.
Tout est garanti

Huitième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés
 Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits Divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Mémoires, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraisant à Lyon
Le Samedi et le Dimanche
 Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les informations du *Courrier du Commerce* sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M. A. GODARD, propriétaire-gérant, Rue de Bannel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

GUÉRISON

radicale des Maladies de la peau, dartres, eczéma, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie L'ANGLADE, rue Thomassin, 8. Consultations gratuites tous les jours.

AVIS AU PUBLIC

Le succès toujours grandissant du Vin Bertrand et du Sauveur des Enfants, obligent l'inventeur de ces précieux remèdes à choisir un local plus approprié à leur exploitation et tout plus accessible au public. La Pharmacie Bertrand, actuellement 42, rue Confort, sera transférée au janvier prochain, place de la République, 55, angle de la rue Stella.

On trouvera dans cette officine les médicaments anglais et italiens les plus employés, en même temps que tous les articles accessoires à la pharmacie, la médecine et la chirurgie.

HYGIÈNE DU TEINT

Eclaircir le teint, polir la peau du visage, la raffermir si son tissu se relâche, et, par là, effacer ou retarder les rides, tel est le problème que résout, depuis trente-deux ans, le Lait antihypertrophique ou Lait Canadien.

Employé selon le cas (il y a une instruction), le lait dissipe, masque de grossesse, taches de rousseur, son, lentilles, hâle, efflorescences, gerçures, boutons, rougeurs, rugosités et autres altérations de la peau du visage qu'il rend et conserve claire, ferme et unie, coupé de trois quarts d'eau: c'est la meilleure des eaux de toilette.

CANDES et Cie, boulevard St-Denis, 26, et chez les parfumeurs et coiffeurs.

DÉCOUVERTE HUMANITAIRE

Guérison radicale et sans douleur des maux de dents accidentels ou chroniques et de tous les inconforts de la bouche, par l'ÉLIXIR SOUVERAIN des ALPES en 5 à 10 minutes. — Dépôt chez M. ROYER, coiffeur, 2, rue d'Algérie, à Lyon, et chez les principaux coiffeurs.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

Rue de la Bourse 8 et 10
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,250,000 F.
 Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes:
 A vue, 2 0/0
 A 3 mois, 3 0/0
 A 6 mois, 4 0/0
 A 1 an, 4 1/2 0/0
 A 2 ans et au-dessus, 5 0/0

Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL
 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS
 St-Etienne, rue de Foy, 3
 OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ.
 Ouvertures de comptes de chèques à disposition. Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse. Service spécial pour la Caisse de Reports.

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la Ceinture PUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés LAURENT PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, LYON.

GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE

Journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au Bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.
 Prix: 8 francs par an

MÉDECINE

Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercuriels et l'abus du tabac. — Faire usage des Pastilles de Bethan, au sel de Berthollet. — La Boîte: 2 fr. 50.

Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des Pastilles et des Poudres de Paterson, au bismuth et magnésie. — Pastilles: 2 f. 50. — Poudres: 5 fr.

Appauvrissement du sang; faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du Vin de Bellini, au quinquina et colembo, fortifiant, digestif, fébrifuge et antiverveux; il est recommandé aux enfants, aux femmes délicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. — La Bouteille: 4 fr.

BETHAN, pharmacien, 90, Faubourg-Saint-Denis, à Paris, et principales pharmacies de France.

Par ces temps humides, prévenez maux de gorge, laryngites et bronchites par l'usage des pastilles dites Gargarisme Baudouin. Franco, timbres 2 fr. 50. M. Prudon, pharm., 3, r. République, Lyon, et toutes les pharmacies.

HERNIES

Guérison sûre, sans aucun remède par les bandages perfectionnés LAURENT PUY, bandagiste, Rue de la Barre, 5, LYON.

POSE DE DENTS

Maison recommandée par le bon marché, la solidité et la bonne exécution de ses nouvelles poses de Dents et Dentiers artificiels, dont la forme et la nuance sont exactement semblables aux dents naturelles, se plaçant sans douleur et sans extraction de racines.

POMPÉIEN, dentiste BREVETÉ S. G. D. G.
 107, Cours de la Liberté, LYON
 Opérations, Plombage, Nettoyage des Dents, etc., etc.

VOS CHEVEUX

ne tomberont plus si vous avez le soin de vous servir de la **Formade cheveline** Kamognina qui en favorise la croissance, les fait repousser lors même que le bulbe aurait été désorganisé. On voit journellement les cheveux repousser à flots chez les personnes qui font usage de la **Formade cheveline** pour leur toilette, elle fait disparaître les pellicules grasses et farineuses de la tête tout en donnant de la souplesse et du brillant à la chevelure qu'elle parfume agréablement. — Le pot, 2 fr., le demi-pot, 1 fr. 50. — Envoi contre timbres-poste, 20 cent. en sus. — Dépôt à Lyon, Binoz, pharmacien place St-Pierre, 1; à Montélimar, Bruin, pharmacien; à Saint-Etienne, pharmacie Delpy.

20.000 fr. sont offerts à la personne qui prouvera qu'elle n'est pas revenue à la vie par l'emploi de l'Élixir anti-anémique Saint-Antoine. (Anémie, chlorose, pâles couleurs, dysménorrhée, etc., etc.) Dépôt: Pharmacie, 3, rue Dubois, Lyon, et toutes les pharmacies.

Le vin dépuratif de la Grande Pharmacie St-Antoine, 3 rue Dubois, et 24, rue Mercière, est le meilleur et le moins cher: 6 fr. le litre. Plus de 100 litres sont vendus journellement.

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du commerce des Vins
PARAISANT À LYON, LE DIMANCHE
 Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres vinicoles.
 Prix de l'abonnement: 40 fr. par an. Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bannel, 2, à Lyon.

COMBIEN DE PERSONNES

meurent de la poitrine faute de soin! Nous recommandons le nouveau traitement d'un des plus célèbres spécialistes de Lyon, M. DIDIER, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 57; les bronchites, catarrhes, asthmes, la pleurésie, sont soulagés de suite; la toux diminue, les sueurs cessent, l'appétit, les forces, la santé reviennent. Cabinet de 11 h. et par correspondance.

GUÉRISON PRITHEISE PULMONAIRE

de la Bronchite chronique, traitement nouveau. Brochure de 436 pages, 13^e édition, par le docteur JULES BOYER, de Paris. — Envoi franco contre 1 fr. 50 en timbres-poste, à M. Delahaye, libraire éditeur, place de l'École de Médecine, 23, Paris. Se trouve aussi à Lyon dans les pharmacies Bernoud, 3, rue de la République; Estragnat, place Kléber; Faivre, place des Terreaux.

Dr Gaillard, 1, quai de la Charité, Lyon

VIN DE QUINQUINA

AU VIN D'ESPAGNE
 De Joseph DENAUX
 Le litre, 5 fr. — Le demi-litre, 2 fr. 50.
 52, R. DE LA CHARITÉ & 49, R. FRANKLIN
 Envoi franco par 4 litres

Le Directeur-Gérant, TONY LOUR
 Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marronniers, 8.

Timbre-Caoutchouc
 ANCIENNE MAISON LEFÈVRE
 144, Grande-Rue de la Croix-Rousse, 144
 C. THIVOLLET Successeur
 Lyon — 87, Cours de la Liberté — Lyon

ÉTRENNES
 A l'occasion du Premier de l'An, M. Antoine DESVIGNES, propriétaire de la Manufacture d'Horlogerie et de Bijouterie A la Poutre aux Grands Grains, cours de Broches, 15, met en vente, à des prix inconnus jusqu'à ce jour, un choix considérable de Montres, Remontoirs, Pendules, Réveil-Matin, Chaines, Bagues, Bracelets, Objets d'Art, etc., etc. Ces prix ne seront maintenus que jusqu'au 31 décembre 1881.

54 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE MYSTÈRES DE LA BOURSE
 Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Société Anonyme). — Capital: 40 millions de fr.
 PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

A VENDRE
 Belle Jument hors d'âge
 S'adresser quai des Brotteaux, n° 22, tous les jours avant midi.

A LOUER
 Très joli appartement de neuf pièces, quai de la Guillotière, 24, au premier. Pour le visiter, s'y adresser tous les jours de 3 à 4 heures.

A CEDER
PÂTISSERIE
 Centre de Lyon. — Prix avantageux. — Facilité de paiement. On traite directement avec le vendeur. — S'adresser ou écrire à l'Agence V. Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 2151.

The Premier
 Nouveau trieyole anglais à doubles roues, motrices, frottements à balles doubles, monture tubulaire.
 Seul dépositaire pour la France: **Viennot**, place des Jacobins, 9, entresol, LYON

ON DEMANDE A LOUER
 Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une société de secours mutuel. Adresser les offres à la H28 société des commis et employés de commerce, 3, r. Stella.

ON DEMANDE A LOUER
 Appartement de quatre pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3^e ou 4^e étage. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, n° 2257.

M. HERMANN
 Avenir par les cartes, r. Vauban, 54

GUÉRISON RADICALE et en quelques jours de toutes les maladies récentes ou anciennes par les CAPSULES QUI. Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. INJECTION OUVRIÈRE hygiénique, préservatrice et infailible dans les cas anciens. S'adresser, à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5. Dépôt à St-Etienne pharmacie DIDIER, rue de la République, 5.

L'ANÉMIE

L'anémie, sous ses diverses formes, est, de nos jours, l'une des affections qui préoccupent le plus le médecin: elle est la cause médiate ou immédiate, de la plupart des maladies, des troubles fonctionnels, des maladies si nombreuses pour lesquelles l'homme de l'art est journellement consulté. Considérée en elle-même, l'anémie n'est pas autre chose qu'une diminution proportionnelle, plus ou moins importante, des globules rouges du sang, lesquels globules sont précisément l'élément vivifiant de ce fluide; en sorte que la quantité d'air augmenté dans le sang à mesure que les globules rouges y diminuent, et que le liquide réparateur, perdant toute aptitude pour sa fonction, ne porte plus dans les organes qu'une lymphé stérile, au lieu des principes vivifiants qui doivent leur donner la vitalité. Il résulte des travaux des docteurs Andral et Gavarret, qu'une faible diminution des globules rouges du sang n'est pas compatible avec l'état de santé, au moins présent et apparent; mais il y a des lors tendance à la chlorose (pâles couleurs); la résistance vitale est sensiblement affaiblie, et on constate bientôt un affaiblissement, soit général, soit local, de l'organisme. Il n'y a pas encore de maladie proprement dite, mais une prédisposition à l'influence de toutes les causes morbides extérieures qui nous environnent sans cesse. C'est ainsi que la phthisie a le plus souvent pour cause originelle un état anémique plus ou moins marqué, auquel on a d'abord prêté d'autant moins d'attention qu'il s'est lié à une période pendant laquelle une certaine dépression des forces s'observe sans cause d'étonnement, la période de la croissance. Il est d'ailleurs d'autant plus difficile, pendant cette période, de constater l'anémie (elle existe le plus ordinairement), qu'elle n'est pas un obstacle à la croissance, l'enfant grandit, se développe d'une manière en apparence normale, et les malaises, l'habituellement, la prostration qu'il éprouve peuvent trouver une explication suffisante soit dans l'application et l'assiduité aux études qu'il poursuit d'ordinaire à cet âge. Mais si la croissance s'effectue les organes se développent à la façon de ces plantes étioilées qui, venues sous un épais ombrage impénétrable aux rayons du soleil, se sont élevées sans prendre ni forces ni consistances, et dépriment bientôt au moment où elles devraient se couvrir de fleurs et de fruits.

On reconnaît généralement l'anémie à la pâleur des téguments, à la décoloration des lèvres et des ongles, l'essoufflement, aux névralgies de la tête et de la poitrine, à la dyspnée, au manque d'appétit, aux palpitations, à la syncope et au bruit du souffle des vaisseaux du cou; mais souvent tous ces indices manquent, et alors la maladie est d'autant plus dangereuse qu'elle fait à l'état latent de rapides progrès, jusqu'à devenir promptement incurable. Elle entraîne de la langueur et de la faiblesse musculaire, l'insipidité aux travaux de l'esprit, la perte du sommeil, une diminution no-

table de la mémoire, des rêves, des cauchemars, du délire et de l'hallucination. Elle précède et accompagne la chorée ou danse de St-Guy, l'hystérie, la plupart des névroses, et surtout le choléra. Chez un grand nombre d'enfants et de jeunes personnes, mêmes adultes de constitution délicate, elle provoque une toux opiniâtre qui est causée, non par une phlegmasie des muqueuses de l'appareil respiratoire, mais par une débilité de ces organes résultant d'un appauvrissement du sang; aussi cette toux résiste-t-elle aux meilleurs pectoraux.

Si l'anémie affecte plus particulièrement les enfants et les jeunes personnes, aucun âge n'est à l'abri de son atteinte: les adolescents les adultes, les convalescents, les vieillards y sont sujets; aussi est-ce rendre service à tous que de signaler une préparation d'une efficacité vraiment remarquable, l'Élixir anti-anémique de St-Antoine.

C'est le réparateur par excellence: il régénère le sang, développe les globules rouges, reconstitue les forces assimilatrices et donne à tout l'organisme la résistance vitale, grâce à laquelle il peut échapper aux influences morbides extérieures. Particulièrement recommandé aux jeunes filles, il favorise chez elle le travail de la nature et fait disparaître tous les malaises d'une période ordinairement pénible; il supprime toute propension à la chlorose et fait circuler dans les veines un sang riche et vermeil. Les jeunes femmes trouvent dans cet Élixir un puissant cordial, qui facilite singulièrement leur nouvel état. Un peu plus tard, il sera pour elles un utile adjuvant de la grossesse, puisqu'il fournit directement la substance nécessaire au développement de l'enfant dans le sein de sa mère, en même temps qu'il répare chez elle la fatigue de la gestation, et qu'il s'oppose aux troubles de la digestion si fréquents dans cet état. Pendant l'allaitement, il infuse dans le lait le principe d'une alimentation généreuse et abondante, par cela même qu'il purifie et enrichit le sang de la mère. Les convalescents, quelle que soit d'ailleurs la vigueur antérieure de leur constitution, y trouvent un bienfait auxiliaire, à l'aide duquel ils repèrent promptement les pertes de substances et d'énergie vitale subies par le fait de la maladie; il rend aux vieillards un service du même genre, et entretient chez eux la vigueur de l'âge mûr. Chez les femmes parvenues à l'âge critique, il supprime tous les malaises qui sont le cortège habituel de cette difficile et dangereuse période, pendant laquelle il est essentiel de conserver au sang sa richesse normale, et à toute l'économie une grande énergie vitale. Chez tous, l'Élixir anti-anémique fait disparaître les troubles intestinaux, la constipation, les irritations d'entrailles, l'obésité, le lymphatisme, la toux provoquée par un appauvrissement du sang, etc. Par son action tonique, il est un précieux fébrifuge et un puissant préservatif en temps d'épidémie.

Dr. T. A.

DÉPÔT PRINCIPAL: à la Pharmacie rue Dubois, 3, LYON
 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

INJECTION ROUX GUÉRIT en 3 JOURS, pharmacie ROUX, 141, rue Montmartre, Paris. Dépôt à Lyon, ph^{ie} BERTRAND, place Bellecour, 21. Fl. 3 fr.

LISEZ LE GUIDE FINANCIER Cote libre et indépendante du marché en Banque (valeurs non cotées) paraît le jeudi, adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande, 10, rue Drouot, Paris.

MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE DE PARIS
 Succursale à LYON, rue Saint-Pierre, 25
 PRÈS DES TERREAUX
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES JEUNES GENS & ENFANTS

AGENCE DE PUBLICITÉ V FOURNIER
 SUCCURSALE SAINT-ÉTIENNE 6, rue Ste-Catherine
 CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS
 LYON — 14, Rue Confort — LYON
 SUCCURSALE GRENOBLE Passage Teissière

Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence

Lyon: Progrès — Salut public — Courrier — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon-Républicain — Nouvelle — République du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Eclair — Moniteur des soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo vinicole — Lyon horticoles — Gazette agricole — Monde agricole — Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie — Construction lyonnaise.

Saint-Etienne: Mémorial de la Loire. — Moniteur de la Loire. — Journal de Saint-Etienne. — Le Petit Stéphanois.

Rouanne: Avenir rouennais.

Grenoble: Impartial des Alpes. — Courrier du Dauphiné. — Petit Dauphinois.

Vienne: Journal de Vienne.

Bourgois: Indicateur.

Allevard: Gazette d'Allevard.
Blagnac: Journal de Saône-et-Loire.
Chalon-sur-Saône: Courrier de Saône-et-Loire. — Progrès de Saône-et-Loire.
Tournus: Journal de Tournus.
Bourg: Progrès de l'Ain. — Courrier de l'Ain. — Journal de l'Ain.
Trévoux: Journal.
Nantua: Abeille.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux français et étrangers
 Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et le Midi de la France